



Monsieur le DRS,

Veillez trouver ci-dessous des propositions de discussion des cinq organisations syndicales représentatives d'IBM France concernant **le calendrier du PSE** énoncés dans le livre 1.

- Nous demandons la mise en place d'une vraie période spécifique de reclassement. Cette phase démarre de façon anticipée à la remise du dossier à la directrice .
- Nous demandons la fusion des deux phases dites « bilan intermédiaire du volontariat (dite 1.1 et 1.2), en une seule phase de volontariat ouverte à l'ensemble des catégories professionnelles c'est-à-dire tous les salariés.
- Nous demandons de « geler » le mois d'août pour cause de congés imposés et d'organiser les départs entre le 1<sup>er</sup> septembre et le premier novembre.
- Nous renouvelons notre demande d'une frise chronologique globale et d'une frise chronologique à destination des salariés ( départs en MDFC, départs MDV, départs MDV anticipés).



Monsieur le DRS,

Veillez trouver ci-dessous des propositions de discussion des cinq organisations syndicales représentatives d'IBM France concernant **les critères d'ordre** énoncés dans le livre 1.

=> Sur le critère d'âge , nous rajoutons une catégorie plus de 55 ans pour un point

=> Sur le handicap : nous demandons le doublement du nombre de points , passage de 5 à 10 . cela permet d'appliquer l'accord d'entreprise en rendant peu possible le licenciement d'un handicapé

=> Sur la composition familiale , nous demandons les évolutions suivantes :

Le critère n'est plus enfant de moins de 18 ans, mais enfant à charge : 1 point par enfant

Nous souhaitons rajouter les sous-critères suivants :

- pour chaque ascendant ou conjoint à charge pour un point
- Pour chaque enfant et conjoint handicapé : 2 points
- Pour une famille monoparentale : 2 points
- Pour membre du foyer fiscal au chômage : 1 point=> Sur l'ancienneté , nous proposons une restructuration des sous-catégories :

moins de 5 ans, entre 5 et 10 ans, de 10 à 15, de 15 à 25 ans et plus de 25 ans .

On part de zéro et on ajoute un point par sous-catégorie . Exemple à plus de 25 ans on a quatre points.

- 0 – 5 ans : 0 point
- 5 – 10 ans : 1 point
- 10 – 15 ans : 2 points
- 15 – 25 ans : 3 points
- > 25 ans : 4 points

=> Pour le critère de la notation professionnelle (checkpoint) : on égalise le poids des deux années prises en compte 2018 et 2019 chacune à 0,5 .



Monsieur le DRS,

Veillez trouver ci-dessous les propositions des organisations syndicales représentatives du personnel sur **les catégories professionnelles**.

1) nous demandons, entre autres, que les mêmes catégories professionnelles soient utilisées durant la phase de volontariat et la phase contrainte, comme déjà précisé dans la motion votée lors du CSE central du 20/21 janvier 2021.

2) Nous demandons l'application des normes IBM que nous retrouvons sur différents sites « offres d'emplois d'IBM en France ».

Pour les phases de volontariat et de départs contraints, on regroupe les salariés en grandes catégories professionnelles (pas de notion de groupe métiers).

Les catégories professionnelles doivent être basées sur les fonctions suivantes, utilisées par IBM dans ses offres d'emploi consultables sur le WEB :

- architecte,
- chef de projet/PM/PE,
- commercial/sales,
- consultants (design, ),
- IT specialist and product services,
- finance,
- administration (enterprise operation),
- Ressources humaines,
- marketing,
- legal,
- communication,
- data scientist,
- general management,
- hardware et software development support,
- manufacturing,
- research ,
- supply chain,